

LES GENEVOIS ET LEUR SANTÉ

ENQUÊTE SUISSE SUR LA SANTÉ 2007





IMPRESSUM

ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Dominique Frei, Directeur

RÉDACTION

Chiara D'Aiuto

COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Stefanie Bisso

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève

TIRAGE

500 exemplaires

PRIX

30 F

© OCSTAT, Genève 2011. Reproduction autorisée avec mention de la source

ISSN

1422 - 4585

RENSEIGNEMENTS

Centre de documentation:

De 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi: 16h) ou sur rendez-vous

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

CHARTE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte dans la conduite de ses activités statistiques

LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

LES GENEVOIS ET LEUR SANTÉ

ENQUÊTE SUISSE SUR LA SANTÉ 2007

SOMMAIRE

1. Etat de santé	3
2. Comportements en matière de santé	10
3. Prévention des maladies	15
4. Recours aux services de santé	18
5. Assurances	21

Source des données : l'enquête suisse sur la santé (ESS)

Descriptif

Depuis 1992, l'ESS est réalisée tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle livre, entre autres, des informations sur l'état de santé de la population, sur ses facteurs déterminants, sur la prévalence des maladies et sur l'utilisation des services de santé. Sa réalisation périodique permet d'observer les évolutions au cours du temps et d'étudier les effets des mesures de politique sanitaire.

Déroulement

L'enquête 2007 se fonde sur un échantillon représentatif de quelque 30 000 ménages privés, dans lesquels une personne âgée de 15 ans ou plus est sélectionnée au hasard pour répondre à l'enquête.

Au total, ce sont 18 760 personnes qui y ont participé par téléphone (taux de participation: 66 %). Certaines ont aussi été sollicitées pour répondre à un questionnaire écrit.

Afin de disposer de résultats représentatifs à son échelon, le canton de Genève a décidé d'augmenter la taille de base de l'échantillon cantonal pour arriver à un total de 1 044 personnes interrogées. Cette extension a été financée par le Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES), qui a suivi de près le déroulement de ce projet.

Qualité des données

Les résultats d'une enquête telle que l'ESS, fondée sur un échantillon, présentent une marge d'erreur dont l'étendue est fonction du nombre de réponses recueillies. Ainsi, lorsque le nombre de réponses est trop faible, la précision des résultats diminue et l'interprétation devient délicate. Les résultats basés sur de petits effectifs (30 personnes ou moins) sont signalés par des crochets dans les tableaux et par des astérisques dans les graphiques.

De manière générale, les résultats de l'ESS doivent être interprétés avec prudence. Seuls les ordres de grandeur doivent retenir l'attention.

Présentation des résultats

La présente analyse porte sur les résultats de l'année 2007. Les résultats présentés sous forme de tableaux et graphiques sont également disponibles sur le site Internet de l'Office cantonal de la statistique:

http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_03_1/tableaux.asp

Les résultats sont généralement présentés dans des tableaux et graphiques sous forme de proportions selon le sexe, l'âge et la région de domicile (canton de Genève, aires métropolitaines et ensemble de la Suisse). Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) groupent les grands centres urbains et leurs principales zones d'influence. Elle correspondent ici aux régions de Glattal / Furttal (canton de Zurich), de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

Les commentaires accompagnant les tableaux et graphiques portent en premier lieu sur les résultats observés dans le canton de Genève. Le cas échéant, une comparaison avec ceux établis à l'échelon suisse est effectuée.

Pour en savoir plus

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan), mandaté par le DARES, a réalisé un rapport détaillé intitulé *La santé dans le canton de Genève. Résultats de l'enquête suisse sur la santé 2007 et de l'exploitation d'autres banques de données.* Ce rapport est disponible en téléchargement à l'adresse suivante:

http://www.obsan.admin.ch/bfs/obsan/fr/index/05/publikationsdatenbank.html?publicationID=4229



1. ÉTAT DE SANTÉ

1.1 Santé subjective (auto-évaluée)

Les Genevois¹ se sentent bien : 85 % des personnes interrogées déclarent se sentir en bonne ou très bonne santé au moment de l'enquête, et seulement 4 % en mauvaise ou très mauvaise santé. Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à avoir une représentation positive de leur état de santé (81 %, contre 89 % parmi les hommes).

La proportion de personnes en bonne ou très bonne santé diminue avec l'âge : 9 personnes sur 10 âgées de 15 à 34 ans s'estiment en bonne ou très bonne santé, contre 7 personnes sur 10 âgées de 65 ans ou plus.

La perception qu'une personne se fait de son état de santé varie également selon des facteurs socio-économiques. Plus le niveau de formation, le statut professionnel et le revenu sont élevés, plus l'état de santé déclaré est bon. Par exemple, dans le canton de Genève, 91 % des personnes ayant une formation tertiaire répondent qu'elles se sentent bien ou très bien, contre 70 % parmi celles qui n'ont suivi que l'école obligatoire.

A l'échelon du pays, les ordres de grandeur sont similaires.

Santé auto-évaluée

« Comment est votre santé en général ? » L'ESS débute par une question sur la perception subjective de l'état de santé. Les réponses possibles sont : *très bonne, bonne, moyenne, mauvaise, très mauvaise.*

L'appréciation spontanée et subjective que les personnes donnent de leur santé est importante dans la mesure où cette auto-évaluation détermine grandement le recours à un praticien ou à un service de soins. Bien entendu, cette information peut paraître relativement indépendante de l'état de santé diagnostiqué par un médecin. En effet, l'évaluation qu'une personne fait de son état de santé n'est pas effectuée selon des critères précis de santé, mais selon, par exemple, ce qu'elle pense être un bon état de santé pour son âge.

PERSONNES ÉVALUANT LEUR ÉTAT DE SANTÉ BON OU TRÈS BON, SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES, EN 2007

T 1

EN %	CANTON DE GENÈVE / AIRES MÉTROPOLITAINES / SUISSE						
	Canton de Genève	Aires métropolitaines (1)	Suisse				
Ensemble	84,8	85,6	86,7				
Sexe							
Hommes	88,6	87,9	88,2				
Femmes	81,0	83,3	85,4				
Groupe d'âges							
15 - 34 ans	91,0	94,0	94,7				
35 - 49 ans	89,8	90,3	90,9				
50 - 64 ans	80,0	80,3	82,7				
65 ans ou plus	71,6	70,2	71,8				
Formation							
Scolarité obligatoire	69,5	67,5	71,8				
Secondaire II	85,6	85,3	87,8				
Tertiaire	91,1	92,8	92,6				
Revenu (2) (3)							
Inférieur ou égal au 1er quartile	81,7	82,0	83,7				
Entre le 1er et le 2e quartile	85,7	85,7	86,1				
Entre le 2° et le 3° quartile	85,4	85,9	87,8				
Supérieur au 3e quartile	91,0	91,3	91,8				

⁽¹⁾ Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal / Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

¹ Les termes de « Genevois » et de « Suisses » doivent être considérés dans ce travail comme équivalents à « personnes résidant dans le canton de Genève » et « personnes résidant en Suisse ».



⁽²⁾ Il s'agit du revenu d'équivalence net du ménage (revenu net pondéré par le nombre et l'âge des membres du ménage).

⁽³⁾ Les quartiles sont les valeurs qui partagent une distribution en quatre parts d'effectifs égaux. Les personnes dont le revenu est bas sont celles qui ont un revenu d'équivalence inférieur ou égal au 1er quartile.

1.2 Santé physique

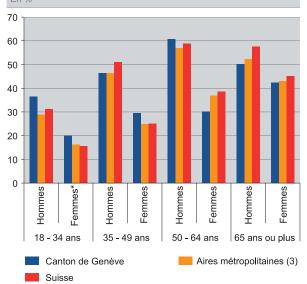
Caractéristiques anthropométriques

Des données relatives à la taille et au poids sont relevées dans l'ESS. En moyenne, un résident genevois de sexe masculin âgé de 15 ans ou plus mesure 176 centimètres et pèse 77 kilogrammes. Une Genevoise mesure 164 centimètres pour 63 kilogrammes.

LA MOITIÉ DES HOMMES EST EN SURCHARGE PONDÉRALE

Plus d'un tiers (38 %) de la population genevoise âgée de 18 ans ou plus est considérée en *surcharge pondérale* (*simple* surcharge et *forte* surcharge pondérale; IMC ≥ 25)²: 29 % parmi les femmes et 47 % parmi les hommes.

G-1 Personnes âgées de 18 ans ou plus en surcharge pondérale, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2007 (1) (2)
En %



- Personne présentant un indice de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 25.
- (2) Les résultats reposant sur un nombre de personnes inferieur ou égal à 30 sont signalés par un astérisque.
- (3) Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal / Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

La proportion de personnes en surcharge pondérale (IMC ≥ 25) augmente avec l'âge, quel que soit le sexe. Toutefois, les problèmes d'excédent de poids affectent principalement les hommes, et plus particulièrement ceux âgés de 50 à 64 ans : 61 % présentent une surcharge pondérale.

L'obésité (IMC ≥ 30) concerne 7 % de la population genevoise, contre 9 % à l'échelon national.

Les personnes en surpoids (IMC \geq 25) sont plus souvent insatisfaites de leur poids que les personnes qui ont un *poids normal*. Parmi les personnes qui ont un *poids normal*, 23 % ne sont pas satisfaites de leur poids, alors qu'elles sont 59 % parmi les personnes atteintes d'un excès de poids (IMC \geq 25).

Parmi les personnes en *surcharge pondérale* (IMC ≥ 25), les hommes s'accommodent mieux de leur forte corpulence que les femmes (50 % d'insatisfaits, contre 71 % d'insatisfaites).

Au total, un peu moins des deux tiers (64 %) des Genevois sont satisfaits de leur poids. Cette proportion est plus élevée pour les hommes (67 %) que pour les femmes (61 %), sans doute plus soucieuses de leur ligne.

² Voir encadré de la page suivante.



Indice de masse corporelle

L'indice de masse corporelle (IMC) est un paramètre généralement reconnu pour évaluer si le poids est adapté à la taille d'une personne adulte. Il s'obtient en divisant le poids par la taille au carré (kg/m²).

D'après la classification définie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour les personnes âgées de 18 ans ou plus, on obtient:

Pour un IMC inférieur à 18,5 : *Insuffisance pondérale*

Pour un IMC compris entre 18,5 et 24,9 : Poids normal

Pour un IMC compris entre 25 et 29,9 : Surcharge pondérale

Pour un IMC supérieur ou égal à 30 : Forte surcharge pondérale (obésité)

Il faut cependant émettre quelques réserves quant à l'utilisation et à la pertinence de cet indice. En effet, l'IMC ne tient pas compte de la répartition du poids entre les muscles (plus lourds) et la graisse (plus légère). Ainsi, une personne musclée aura un IMC élevé, ce qui ne signifie pas forcément qu'elle soit en surcharge pondérale. Finalement, la notion d'insuffisance pondérale, définie sur la seule base de l'IMC, pouvant entraîner des difficultés d'interprétation, les cas d'insuffisance pondérale sont agrégés ici avec les personnes ayant un poids normal. Enfin, dans l'ESS, l'IMC est obtenu sur la base d'indications orales : les personnes interrogées ont tendance à déclarer un poids inférieur à leur poids réel.

SATISFACTION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 ANS OU PLUS À L'ÉGARD DE SON POIDS, SELON LE SEXE, EN 2007

EN %

CANTON DE GENÈVE / AIRES METROPOLITAINES / SUISSE

		Poid	s normal (1)	5	Surcharge pondérale (2)			Total		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
Canton de Genève										
Pas satisfait de son poids	19,3	24,8	22,5	50,4	70,8	58,8	33,5	39,0	36,3	
Satisfait de son poids	80,7	75,2	77,5	49,6	29,2	41,2	66,5	61,0	63,7	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Aires métropolitaines (3)										
Pas satisfait de son poids	17,2	24,5	21,4	48,8	73,0	58,7	30,1	38,6	34,9	
Satisfait de son poids	82,8	75,5	78,6	51,2	27,0	41,3	69,9	61,4	65,1	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Suisse										
Pas satisfait de son poids	11,9	23,8	19,0	48,2	69,3	56,5	29,5	37,3	33,5	
Satisfait de son poids	88,1	76,2	81,0	51,8	30,7	43,5	70,5	62,7	66,5	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

- (1) Personnes présentant un indice de masse corporel (IMC) inférieur à 25.
- (2) Personnes présentant un indice de masse corporel (IMC) supérieur ou égal à 25.
- (3) Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal / Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

T 2

Troubles physiques

Dans le canton de Genève, 27 % de la population âgée de 15 ans ou plus, soit environ 87 000 personnes, déclarent souffrir de *troubles importants*.

Les femmes évoquent des *troubles importants* plus fréquemment que les hommes. Une femme sur trois (34 %) fait état de *troubles importants*, contre 20 % parmi les hommes (Suisse: 31 % contre 17 %)

LE MAL DE DOS ET LES INSOMNIES SONT DES TROUBLES FRÉQUENTS

En considérant les troubles pour eux-mêmes, le mal de dos et les insomnies sont les plus cités : 43 % des personnes interrogées en ont souffert durant les quatre dernières semaines précédant l'enquête.

Indice de troubles physiques

Un indice construit à partir de divers troubles physiques à caractère symptomatique ressentis pendant les quatre dernières semaines (maux de ventre, de tête ou de dos, sentiment de faiblesse, diarrhée ou constipation, insomnie, irrégularité cardiaque et douleurs dans la poitrine) évalue l'importance des troubles physiques (peu / pas de troubles, quelques troubles, troubles importants).

Quel que soit le trouble physique ressenti, les femmes sont plus touchées que les hommes. L'écart est particulièrement important pour le sentiment de faiblesse généralisée (50 % parmi les femmes, contre 31 % parmi les hommes).

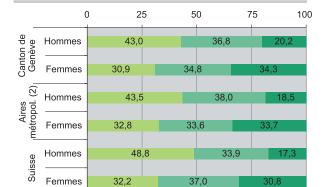
L'âge n'a pas la même influence selon le trouble ressenti. La prévalence des maux de dos et des douleurs aux articulations augmente avec l'âge. Le mal de dos touche 43 % des personnes âgées de 15 à 34 ans, contre 47 % parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus. Les douleurs aux articulations touchent un tiers des 15 - 34 ans, contre 52 % des 65 ans ou plus. En revanche, les maux de tête et le sentiment de faiblesse

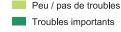
diminuent avec l'âge. Le sentiment de faiblesse est ressenti par 43 % de la population genevoise âgée de 15 à 34 ans, contre 39 % des 65 ans ou plus, alors que 46 % des 15 - 34 ans souffrent de maux de tête contre 17 % des 65 ans ou plus.

Comparativement aux Suisses, les Genevois souffrent plus d'insomnies: 43 % déclarent en avoir ressenti au cours des quatre dernières semaines, contre 36 % parmi les Suisses.

Par ailleurs, un quart des répondants genevois déclarent avoir une maladie ou un problème de santé qui dure depuis longtemps. Ils sont proportionnellement plus nombreux parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus: 39 %, contre 17 % parmi les personnes âgées de moins de 35 ans. Parmi les répondants atteints d'une maladie qui dure depuis longtemps, une majorité (56 %) s'estime néanmoins en bonne ou très bonne santé (ensemble des répondants: 85 %).







- Quelques troubles
- (1) Indice construit à partir de questions portant sur la fréquence de divers troubles physiques ressentis durant les quatre semaines qui ont précédé l'enquête. Les personnes ayant déclaré de la fièvre sont exclues.
- (2) Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal / Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

PRINCIPAUX TROUBLES PHYSIQUES RESSENTIS AU COURS DES QUATRE DERNIÈRES SEMAINES, SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGES, EN 2007 (1)

CANTON DE GENÈVE / AIRES MÉTROPOLITAINES / SUISSE

	CANTON DE GENEVE / AIRES METROPOLITAINES / SUIS									
		Canton	de Genève	Air	es métropo	litaines (2)			Suisse	
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
Mal de dos										
15 - 34 ans	42,4	43,3	42,8	35,8	41,1	38,4	33,3	41,2	37,2	
35 - 49 ans	32,4	48,2	40,3	41,8	44,1	43,0	39,9	44,2	42,0	
50 - 64 ans	40,7	44,9	43,2	42,4	46,0	44,3	41,9	47,7	44,8	
65 ans ou plus	36,6	58,2	47,3	41,8	57,0	50,3	43,4	56,2	50,7	
Ensemble	38,3	47,6	43,0	39,9	46,3	43,2	38,8	46,5	42,8	
Sentiment de faiblesse généralisé	е									
15 - 34 ans	35,5	50,5	42,5	39,7	51,4	45,4	40,9	54,2	47,5	
35 - 49 ans	23,5	55,0	39,4	38,3	52,1	45,3	35,8	47,8	41,9	
50 - 64 ans	31,5	48,3	41,1	36,5	41,4	39,0	31,9	42,1	37,0	
65 ans ou plus	34,6	43,3	38,9	31,4	43,5	38,1	31,5	45,0	39,1	
Ensemble	31,3	49,9	40,7	37,2	47,9	42,7	35,8	47,9	42,0	
Insomnies, difficultés à s'endormi	r									
15 - 34 ans	44,4	40,5	42,6	35,4	31,6	33,5	24,8	31,3	28,0	
35 - 49 ans	39,9	43,8	41,9	34,4	39,8	37,2	28,6	35,6	32,1	
50 - 64 ans	43,1	46,5	45,0	32,8	45,1	39,1	32,9	49,3	41,1	
65 ans ou plus	39,4	45,8	42,6	34,2	53,6	45,1	34,9	55,7	46,7	
Ensemble	42,0	43,8	43,0	34,4	41,3	37,9	29,4	41,4	35,5	
Maux de tête										
15 - 34 ans	39,6	52,5	45,6	34,0	50,4	41,9	37,0	51,9	44,4	
35 - 49 ans	26,1	39,6	32,9	34,7	47,4	41,1	35,4	48,3	41,9	
50 - 64 ans	[25.3]	36,2	31,7	28,0	35,5	31,9	25,7	36,2	30,9	
65 ou plus	[13.4]	[19.8]	16,6	14,1	22,7	18,9	14,5	24,2	20,0	
Ensemble	28,5	39,3	34,0	29,5	40,7	35,2	30,3	41,9	36,2	
Douleurs aux articulations										
15 - 34 ans	36,4	31,9	34,3	23,8	24,7	24,2	26,4	21,4	23,9	
35 - 49 ans	24,7	36,4	30,6	25,4	31,6	28,5	28,6	29,7	29,2	
50 - 64 ans	43,8	53,5	49,4	36,2	47,8	42,2	38,2	44,7	41,5	
65 ans ou plus	44,5	59,3	51,9	43,1	56,7	50,7	41,1	54,5	48,7	
Ensemble	36,1	43,4	39,8	30,1	38,1	34,2	32,1	35,5	33,9	

⁽¹⁾ Les résultats reposant sur un nombre de personnes interrogées inférieur ou égal à 30 sont signalés par des crochets.

⁽²⁾ Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal / Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

1.3 Santé psychique

La santé psychique est un sujet de préoccupation grandissant. D'après l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), le nombre des traitements psychiatriques ambulatoires et intra-muros augmente. Par ailleurs, le nombre de malades psychiques pris en charge par l'assurance-invalidité (AI) croît de manière continue.

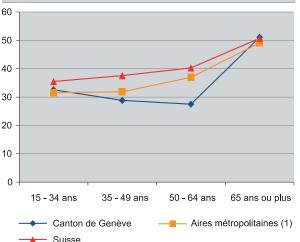
L'ESS est une source d'information importante car elle permet une évaluation de la santé psychique de la population.

TROIS PERSONNES SUR QUATRE EN BONNE SANTÉ PSYCHIQUE

Dans le canton de Genève, trois personnes sur quatre (77 %) s'estiment en bonne santé psychique. Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses dans ce cas que les hommes (73 %, contre 82 % pour les hommes).

Contrairement au constat effectué pour l'état de santé subjectif et certains symptômes physiques, la santé psychique semble s'améliorer avec l'âge. En effet, 26 % des personnes de 15 à 34 ans font état d'une détresse psychologique *moyenne* ou *élevée*, contre 17 % parmi les 65 ans ou plus.

G-3 Personnes ayant un sentiment de maîtrise de la vie élevée, selon le groupe d'âges, en 2007 $\rm En~\%$



(1) Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal/Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

Indice de détresse psychologique

Les questions suivantes permettent de construire un indice de détresse psychologique : « au cours des quatre dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti très nerveux ? calme et paisible ? abattu et déprimé ? heureux ? avez-vous eu le cafard ? ». Les résultats permettent de classer les personnes selon trois niveaux :

Détresse psychologique élevée:

troubles psychiques hautement significatifs du point de vue clinique.

Détresse psychologique *moyenne*:

troubles psychiques probables du point de vue clinique.

Détresse psychologique faible:

bonne santé psychique.

L'enquête permet également de distinguer les personnes selon qu'elles pensent maîtriser ou non leur existence. Les personnes maîtrisant faiblement leur existence révèlent ne pas arriver à surmonter leurs problèmes, avoir l'impression d'être ballotées dans tous les sens et se sentir submergées par les problèmes. Le niveau de maîtrise de la vie est bas, moyen ou élevé.



Par ailleurs, 6 % des répondants genevois ont suivi un traitement pour problèmes psychiques au cours des douze derniers mois. Parmi les personnes ayant un indice de détresse psychologique *moyen* ou *élevé*, 14 % ont suivi un traitement, contre 4 % pour celles faisant état d'un indice *faible*.

Les femmes présentent un sentiment de maîtrise de l'existence plus faible que les hommes : 69 % des femmes déclarent une maîtrise *moyenne* ou *basse*, contre 65 % parmi les hommes. Comme avec l'indice de détresse psychologique, le sentiment de maîtrise de l'existence augmente avec l'âge. La moitié des personnes âgées de 65 ans ou plus ont un sentiment de maîtrise *élevée*, contre un tiers des personnes âgées de 15 à 34 ans.

Quel que soit l'indicateur choisi, les Suisses ont une meilleure santé psychique que les Genevois : 83 % sont en bonne santé psychique, contre 77 % parmi les Genevois. La différence est encore plus prononcée parmi les femmes (81 %, contre 73 %). Enfin, à l'échelon du pays, la part relative des répondants ayant une maîtrise de l'existence élevée (40 %) est plus grande que dans le canton de Genève (33 %).

1.4 Santé sociale

La santé sociale forme le troisième élément de la définition de la santé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS): la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Un tiers des personnes interrogées affirme se sentir seul ³. Les femmes éprouvent plus souvent un sentiment de solitude que les hommes : 40 % parmi les femmes, contre 24 % parmi les hommes.

La plupart des personnes interrogées (92 %) déclarent pouvoir compter sur au moins une personne de confiance parmi leurs proches (les deux tiers citent même plusieurs personnes de confiance). Les personnes âgées (65 ans ou plus) sont proportionnellement moins nombreuses à citer une personne de confiance que les plus jeunes (91 %, contre 96 % parmi les 15 - 34 ans).

³ Personnes ayant répondu parfois, assez souvent et souvent à la question « à quelle fréquence vous arrive-t-il de vous sentir seul(e)? ».

2. COMPORTEMENTS EN MATIÈRE DE SANTÉ

Le comportement individuel est susceptible de modifier l'état de santé. Les comportements à risque exposent les individus à des problèmes de santé. Au contraire, la pratique régulière d'une activité physique, une alimentation équilibrée, la limitation de consommation de substances psychoactives (médicaments, tabac, alcool, drogues) préservent la santé des individus et réduisent les risques de maladie.

2.1 Attention portée à la santé

Les participants à l'ESS sont interrogés sur l'importance qu'ils attachent à la santé dans leur mode de vie. Dans le canton de Genève, 17 % « vivent sans se préoccuper particulièrement des conséquences sur leur état de santé ». A l'échelon national, la proportion de personnes ne se souciant pas particulièrement des conséquences de leur mode de vie sur leur santé est plus faible (12 %). Les femmes accordent une attention plus importante à la santé que les hommes. Parmi elles, 86 % ont une attitude orientée vers la santé ⁴, contre 79 % pour les hommes (91 %, contre 85 % au niveau suisse).

2.2 Activité physique

La pratique régulière d'une activité physique exerce un effet positif sur la santé. Il est conseillé ⁵ « aux hommes et aux femmes de tout âge de pratiquer une activité physique d'intensité moyenne (respiration légèrement accélérée) pendant une demi-heure au moins tous les jours. Cette recommandation minimale a des effets positifs sur la santé, le bien-être, la qualité de vie et les performances ».

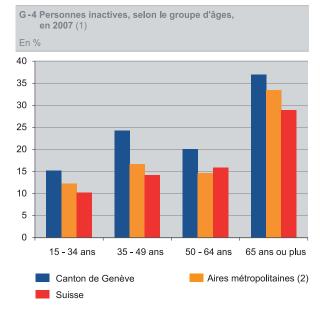
Activité physique

Fondés sur la fréquence et l'intensité d'une activité physique pratiquée hebdomadairement, trois niveaux sont établis :

Actif: activité physique d'au moins 5 jours par semaine, comportant au moins 30 minutes d'activité d'intensité moyenne avec essoufflement (actif régulier) ou activité physique d'au moins 3 jours par semaine, avec épisodes de transpiration (entraîné).

Actif partiel ou irrégulier: au moins 30 minutes d'activité physique d'intensité moyenne par semaine ou 1 jour avec épisodes de transpiration (partiel) ou au moins 150 minutes d'activité physique d'intensité moyenne par semaine, ou 2 jours avec épisodes de transpiration (irrégulier).

Inactif: pas d'activité physique avec transpiration pendant la semaine ou moins de 30 minutes par semaine d'activité physique provoquant au moins un peu d'essoufflement.



- (1) Pas d'activité physique avec transpiration une fois par semaine ou moins de 30 minutes par semaine d'activité physique provoquant au moins un peu d'essoufflement.
- (2) Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal/Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

⁵ En Suisse, des recommandations ont été rédigées conjointement par l'Office fédéral du sport (OFSPO), l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Promotion Santé Suisse et le Réseau santé et activité physique Suisse.



⁴ Personnes ayant déclaré: « mon style de vie est influencé par des considérations relatives au maintien de ma santé » et « des considérations relatives à ma santé déterminent dans une large mesure ma manière de vivre ».

Dans le canton de Genève, deux personnes sur dix (22 %) ne pratiquent aucune activité physique (17 % parmi les hommes et 27 % parmi les femmes). L'activité physique recule avec l'âge : 15 % des personnes âgées de 15 à 34 ans sont inactives, contre 37 % parmi les 65 ans ou plus.

LES FEMMES SONT MOINS SPORTIVES QUE LES HOMMES ...

En comparaison avec la Suisse, le canton de Genève se distingue par une plus grande inactivité physique (22 % à Genève, contre 16 % en Suisse).

2.3 Alimentation

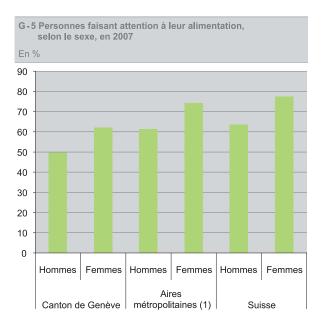
Comme pour la pratique d'activité physique, une alimentation équilibrée contribue à préserver la santé. Se nourrir sainement implique de faire attention à ce que l'on mange mais, dans la pratique, accorder de l'attention à l'alimentation n'est pas nécessairement le gage d'une alimentation équilibrée.

... MAIS PLUS ATTENTIVES À LEUR ALIMENTATION QUE LES HOMMES

Dans le canton de Genève, les femmes sont nettement plus attentives à leur alimentation que les hommes (62 %, contre 50 %).

A l'échelon national, la proportion de personnes accordant une attention à l'alimentation y est plus élevée que dans le canton de Genève (71 %, contre 56 %). La différence entre les sexes est également importante : 77 % des femmes accordent une attention à l'alimentation, contre 63 % parmi les hommes.

Tout comme l'attention portée à l'alimentation, les régimes semblent être également l'apanage des femmes : 13 % ont suivi un régime au cours des douze derniers mois (7 % parmi les hommes). Les femmes présentant une surcharge pondérale sont proportionnellement plus nombreuses à avoir suivi un régime que celles ayant un poids normal (19 %, contre 10 %).



(1) Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal / Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

2.4 Consommation

Médicaments

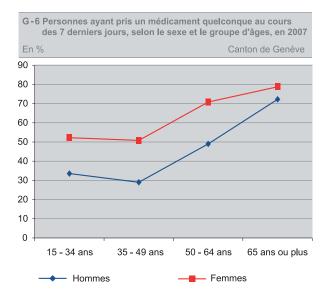
La moitié des personnes interrogées (52 %) déclare avoir pris un médicament quelconque ⁶ au cours des sept derniers jours précédant l'enquête. Huit fois sur dix, le médicament a été prescrit par un médecin.

Quel que soit l'âge, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à consommer des médicaments. Six femmes sur dix ont pris un médicament au cours des sept derniers jours précédant l'enquête, contre quatre hommes sur dix.

Les personnes âgées de 35 à 49 ans, quel que soit le sexe, sont celles qui consomment le moins de médicaments (femmes : 51 %; hommes : 29 %). Les personnes de 65 ans ou plus sont celles qui en consomment le plus (femmes : 79 %; hommes : 72 %).

Plus des trois quarts (77 %) des personnes atteintes de problèmes psychiques importants (indice de détresse psychologique élevée) ont consommé un médicament au cours des sept derniers jours.

La consommation de médicaments est proportionnellement plus élevée dans le canton de Genève que dans l'ensemble du pays (52 %, contre 46 %).



Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

Tabac

Dans le canton de Genève, 29 % des personnes fument du tabac, 24 % sont des anciens fumeurs (ayant arrêté) et 47 % des non-fumeurs (n'ayant jamais fumé, ou pas plus de 6 mois).

PRÈS D'UN TIERS DE LA POPULATION FUME DU TABAC

La proportion de fumeurs est plus élevée parmi les hommes (34 %) que parmi les femmes (25 %), et elle tend à diminuer avec l'âge. En effet, 37 % des personnes âgées de 15 à 34 ans fument, contre 14 % des personnes âgées de 65 ans ou plus. Parmi les personnes inactives ⁷, 22 % déclarent fumer, contre 34 % parmi les personnes actives.

Enfin, parmi les non-fumeurs, 60 % des Genevois affirment ne pas être exposés à la fumée passive, 21 % y sont exposés moins d'une heure et 19 % plus d'une heure par jour. Les personnes actives sont proportionnellement plus nombreuses à être exposées à la fumée passive 8 (45 %, contre 30 % parmi les personnes non actives).

Alcool

Environ deux Genevois sur dix (22 %) ne boivent jamais d'alcool. Cette proportion est plus élevée parmi les femmes (27 %) que parmi les hommes (17 %) et, tous sexes confondus, parmi les non actifs (26 %) que parmi les actifs (19 %).

La fréquence de consommation varie fortement selon le sexe. Outre le fait qu'elles s'abstiennent plus fréquemment que les hommes, les femmes ont une consommation d'alcool plus modérée : 27 % d'entre elles boivent moins d'une fois par semaine (16 % parmi les hommes) et seulement 13 % boivent quotidiennement (26 % parmi les hommes).

La quantité d'alcool pur consommé par jour et par personne s'élève à 15 grammes en moyenne ⁹ (20 grammes pour les hommes, 10 grammes pour les femmes). En Suisse, elle atteint 13 grammes en moyenne (16 grammes pour les hommes, 8 grammes pour les femmes).

Les abstinents ne sont pas compris dans le calcul. Un verre d'une boisson alcoolisée (3 dl de bière, 1 dl de vin, 2,5 cl de spiritueux) contient 10 à 12 grammes d'alcool pur. Selon les critères de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), une consommation journalière moyenne de plus de 20 grammes d'alcool pur pour les femmes et de plus de 40 grammes pour les hommes augmente significativement les risques pour la santé.



⁶ A l'exception des applications cutanées externes (pommades par exemple).

⁷ Les personnes non actives ont répondu non à la question « travaillez-vous actuellement contre rémunération ? ». Les personnes actives ont répondu oui à cette même question.

⁸ Les résultats présentés datent de 2007. Entre-temps, le canton s'est doté d'une loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

CONSOMMATION DE TABAC, SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGES, **EN 2007** (1)

EN %

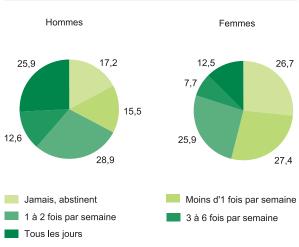
CANTON DE GENÈVE / AIRES MÉTROPOLITAINES / SUISSE

			Fumeurs		Fumeurs ayant arrêté			Non-fumeurs		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
Canton de Genève										
15 - 34 ans	39,7	34,3	37,2	[14.0]	[14.4]	14,2	46,2	51,3	48,6	
35 - 49 ans	37,6	21,0	29,3	[17.7]	26,1	21,9	44,7	52,9	48,8	
50 - 64 ans	31,2	29,8	30,4	40,3	24,9	31,5	28,5	45,3	38,2	
65 ans ou plus	[21.7]	[5.4]	13,6	47,8	24,8	36,4	30,5	69,8	50,0	
Ensemble	34,3	24,6	29,4	26,2	22,0	24,1	39,5	53,3	46,5	
Aires métropolitaines (2)										
15 - 34 ans	42,8	37,8	40,4	9,8	10,8	10,3	47,3	51,4	49,3	
35 - 49 ans	35,6	25,4	30,4	23,2	20,9	22,0	41,2	53,6	47,5	
50 - 64 ans	31,2	24,3	27,6	34,1	26,9	30,3	34,7	48,9	42,0	
65 ans ou plus	19,6	8,6	13,4	45,0	24,7	33,6	35,5	66,7	52,9	
Ensemble	34,4	25,4	29,8	24,6	19,9	22,2	41,0	54,7	48,0	
Suisse										
15 - 34 ans	39,8	30,4	35,1	8,1	9,6	8,8	52,1	60,0	56,0	
35 - 49 ans	32,6	28,2	30,4	21,8	19,1	20,5	45,6	52,6	49,1	
50 - 64 ans	31,4	22,5	27,0	33,6	26,6	30,2	35,0	50,8	42,9	
65 ans ou plus	18,4	8,3	12,6	47,4	20,4	32,1	34,2	71,3	55,3	
Ensemble	32,3	23,6	27,9	24,3	18,2	21,2	43,4	58,2	50,9	

⁽¹⁾ Les résultats reposant sur un nombre de personnes interrogées inférieur ou égal à 30 sont signalés par des crochets.

⁽²⁾ Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal / Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.





Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

Le groupe d'âges des 15 - 34 ans est celui qui enregistre la proportion la plus importante de personnes ayant déjà consommé du cannabis (40 %). Cette observation est valable dans le canton de Genève (49 % parmi les hommes et 30 % parmi les femmes) comme en Suisse (respectivement, 41 % et 24 %).

Au moment de l'enquête, 5 % des répondants âgés de 15 à 69 ans affirment consommer du cannabis (hommes: 7 %; femmes: 3 %)

L'âge moyen de la première prise de cannabis parmi les personnes âgées de 15 à 69 ans ayant répondu à l'enquête est de 18,1 ans (18,5 ans en Suisse).

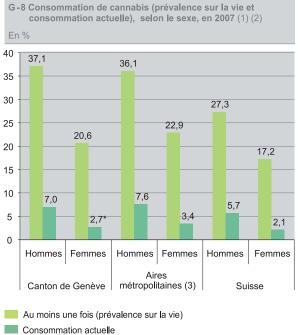
Concernant les drogues dures 10, 8 % des répondants signalent en avoir déjà consommé au moins une fois dans leur vie (Suisse: 5 %).

Drogues

Dans le canton de Genève, 29 % des personnes interrogées âgées de 15 à 69 ans ont consommé du cannabis au moins une fois dans leur vie. La prévalence sur la vie est moins élevée en Suisse (22 %).

TROIS GENEVOIS SUR DIX ONT CONSOMMÉ DU CANNABIS AU MOINS UNE FOIS DANS LEUR VIE

Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir consommé du cannabis au cours de leur vie (37 % parmi les hommes; 21 % parmi les femmes). L'écart entre les sexes est moins marqué à l'échelon national (27 % parmi les hommes; 17 % parmi les femmes).



- (1) Personnes âgées de 15 à 69 ans.
- (2) Les résultats portant sur un nombre inférieur ou égal à 30 sont signalés par un astérisque.
- (3) Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal/Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

¹⁰ L'héroïne, la méthadone, la cocaïne, l'ecstasy, la morphine, la codéine, les amphétamines, les hallucinogènes du type LSD, la mescaline ou la psilocybine sont inclus dans ce terme.



3. PRÉVENTION DES MALADIES

Dans l'ESS, les questions concernant le recours à un examen préventif durant les douze mois précédant l'enquête permettent d'estimer la part de la population qui accède aux dépistages.

Quel que soit le type de pathologie (maladie chronique, cancer ou grippe), le taux de dépistage est plus important dans le canton de Genève qu'à l'échelon du pays.

3.1 Tension, cholestérol, glucose

Recommandé lors de toute consultation médicale, le contrôle de la tension artérielle est la mesure la plus pratiquée. Les trois quarts de la population interrogée l'ont subi au cours des douze derniers mois. Environ la

moitié de la population a procédé au contrôle du taux de cholestérol et du taux de glucose (respectivement, 54 % et 53 %). Quel que soit le type de contrôle, les femmes ont plus souvent recours à ces contrôles.

La fréquence relative de ces contrôles augmente avec l'âge, mais de manière plus marquée pour le taux de cholestérol et le taux de glucose.

5 % DE LA POPULATION SOUFFRENT DE DIABÈTE

Enfin, d'après l'ESS, les diabétiques ¹¹ représenteraient environ 5 % de la population, soit un peu plus de 16 000 personnes (environ 280 000 pour la Suisse).

CONTRÔLES PRÉVENTIFS EFFECTUÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, SELON LE TYPE D'EXAMEN, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGES, EN 2007

T 5

EN %					CANTON D	E GENÈVE / A	AIRES METRO	POLITAINE	S/SUISSE
	Contrôle	Contrôle de la tension artérielle			e du taux de	cholestérol	Contrôle du taux de glucose		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Canton de Genève									
15 - 34 ans	62,4	77,8	69,7	32,4	44,3	38,0	32,6	44,1	38,0
35 - 49 ans	65,3	81,6	73,8	43,5	52,2	48,0	43,9	53,0	48,7
50 - 64 ans	82,8	84,7	83,9	63,7	64,2	64,0	63,0	61,7	62,2
65 ans ou plus	85,3	92,5	88,9	77,4	79,7	78,5	78,2	77,9	78,1
Ensemble	71,3	83,1	77,4	49,9	57,8	54,0	49,4	56,7	53,2
Aires métropolitaines									
15 - 34 ans	53,0	71,5	62,0	26,2	32,0	29,0	29,9	39,8	34,6
35 - 49 ans	64,3	74,9	69,7	36,2	42,2	39,2	38,6	47,0	42,8
50 - 64 ans	80,4	85,8	83,3	60,7	60,9	60,8	58,7	62,4	60,7
65 ans ou plus	90,7	92,2	91,5	80,8	73,2	76,6	82,0	76,7	79,0
Ensemble	68,4	79,9	74,3	45,8	50,0	48,0	47,4	54,8	51,2
Suisse									
15 - 34 ans	58,0	74,7	66,3	28,6	33,9	31,3	32,4	43,7	37,9
35 - 49 ans	65,2	76,5	70,9	36,1	38,4	37,3	39,1	44,8	42,0
50 - 64 ans	78,6	85,7	82,2	55,4	54,6	55,0	56,9	60,0	58,4
65 ans ou plus	91,0	91,5	91,3	74,1	70,7	72,2	77,5	75,6	76,5
Ensemble	70,2	81,0	75,8	44,6	47,5	46,1	47,4	54,3	50,9

⁽¹⁾ Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal / Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

¹¹ Personnes ayant répondu *oui* à la question « un médecin vous a-t-il déjà dit que vous aviez le diabète? ».



3.2 Cancers

Examen de la peau

Les trois quarts des répondants disent se protéger des rayons du soleil. Les femmes se protègent plus que les hommes (83 %, contre 68 %).

Enfin, 15 % se sont fait examiner la peau ou les grains de beauté par un médecin au cours des douze derniers mois (13 % parmi les hommes, contre 17 % parmi les femmes). En Suisse, la proportion est plus faible que dans le canton de Genève (10 %, contre 15 % dans le canton de Genève).

Mammographie et dépistage du cancer du col de l'utérus

Environ un quart (23 %) des femmes âgées de 20 ans ou plus a effectué une mammographie au cours des derniers douze mois. Cette proportion se fixe à 41 % parmi les 50 - 64 ans et à 31 % parmi les 65 ans ou plus.

La Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein invite quasi gratuitement toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans à effectuer une mammographie tous les deux ans. Ce programme de prévention explique sans doute les écarts importants entre le canton de Genève et l'ensemble du pays (23 % de femmes dépistées dans le canton de Genève, contre 13 % à l'échelon national). Cette remarque s'applique particulièrement pour les femmes âgées de 50 - 64 ans (41 % dans le canton de Genève, contre 27 % en Suisse) et pour celles âgées de 65 ans ou plus (31 % dans le canton de Genève, contre 15 % en Suisse).

Concernant le dépistage du cancer du col de l'utérus, 48 % des femmes âgées de 20 ans ou plus (n'ayant pas eu d'hystérectomie) se sont soumises à cet examen au cours des douze derniers mois. A l'échelon national, la proportion est proche de celle mesurée dans le canton de Genève (45 %).

Examen de la prostate

Environ un homme sur trois (31 %) âgé de 40 ans ou plus a subi un examen préventif de la prostate. La proportion se monte à 51 % parmi les hommes âgés de 65 ans ou plus.

3.3 Vaccin contre la grippe

Dans le canton de Genève, 19 % des individus ont été vaccinés contre la grippe il y a moins de douze mois. Cette proportion atteint 61 % parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus. Pour ce groupe cible, la couverture vaccinale est plus importante dans le canton de Genève que dans l'ensemble de la Suisse (49 %).

3.4 Test HIV

A la question « quand avez-vous fait le test de dépistage du sida pour la dernière fois ? », 8 % des répondants12 indiquent l'avoir passé au cours des douze derniers mois, 41 % répondent « il y a plus de douze mois » et 51 % déclarent ne l'avoir jamais effectué. Les proportions sont respectivement de 4 %, 28 % et 68 % à l'échelon du pays.

¹² Personnes âgées de 16 à 74 ans uniquement. Les tests effectués lors des dons de sang ne sont pas pris en compte.



T 6

EXAMENS PRÉVENTIFS EFFECTUÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, SELON LE TYPE D'EXAMEN, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGES, EN 2007 (1)

CANTON DE GENÈVE / AIRES MÉTROPOLITAINES / SUISSE EN %

									3 / 30133L
		Examer	n de la peau		Mammo	ographie (2)	Exam	en du col de	i'utérus (3)
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Canton de Genève									
15 - 34 ans	[11.3]	[16.6]	13,8	///	[3.9]	///	///	31,6	///
35 - 49 ans	[9.1]	[12.1]	10,7	///	[16.0]	///	///	51,6	///
50 - 64 ans	[13,6]	[20.8]	17,9	///	41,1	///	///	60,4	///
65 ans ou plus	[21.4]	[20.7]	21,0	///	30,9	///	///	41,3	///
Ensemble	12,9	17,1	15,1	///	22,9	///	///	47,6	///
Aires métropolitaines (4)									
15 - 34 ans	9,1	10,7	9,9	///	[2.8]	///	///	47,0	///
35 - 49 ans	7,6	11,0	9,3	///	12,9	///	///	54,5	///
50 - 64 ans	12,0	13,4	12,7	///	29,0	///	///	51,0	///
65 ans ou plus	20,0	16,9	18,2	///	18,2	///	///	25,1	///
Ensemble	11,1	12,6	11,9	///	15,2	///	///	46,4	///
Suisse									
15 - 34 ans	8,5	10,1	9,3	///	2,6	///	///	46,4	///
35 - 49 ans	7,5	8,6	8,0	///	8,9	///	///	52,6	///
50 - 64 ans	11,7	10,5	11,1	///	26,6	///	///	47,6	///
65 ans ou plus	17,1	12,8	14,7	///	15,3	///	///	22,2	///
Ensemble	10,3	10,3	10,3	///	13,1	///	///	44,8	///

⁽¹⁾ Les résultats reposant sur un nombre de personnes interrogées inférieur ou égal à 30 sont signalés par des crochets.

⁽²⁾ Femmes âgées de 20 ans ou plus.

⁽³⁾ Femmes âgées de 20 ans ou plus, n'ayant pas eu d'hystérectomie.

⁽⁴⁾ Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal / Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

4. RECOURS AUX SERVICES DE SANTÉ

4.1 Consultations médicales

Huit Genevois sur dix (82 %) signalent avoir consulté un médecin (toutes spécialisations confondues, dentiste exclu) au cours des douze mois précédant l'enquête. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à se rendre chez le médecin (90 %, contre 74 % parmi les hommes). Cet écart peut s'expliquer par les consultations pour des motifs gynécologiques ou obstétricaux. Les ordres de grandeur sont similaires à l'échelon national.

LES FEMMES VONT PLUS SOUVENT CHEZ LE MÉDECIN QUE LES HOMMES

Enfin, parmi les personnes ayant consulté un médecin au cours des douze derniers mois, le nombre médian 13 de consultations se fixe à 3 visites. La fréquence des consultations est un peu plus faible parmi les hommes de 35 - 49 ans (deux consultations) et un peu plus forte parmi les femmes de 65 ans ou plus (quatre consultations).

CONSULTATION D'UN MÉDECIN AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, SELON LE TYPE DE MÉDECIN, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGES, EN 2007

T 7

En %				С	ANTON DE	GENÈVE / AI	RES METRO	POLITAINE	S/SUISSE	
		Médecin de famille			Médecin spécialiste (1)			Gynécologue		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
Canton de Genève										
15 - 34 ans	46,3	46,2	46,2	39,4	33,0	36,3	///	66,6	///	
35 - 49 ans	45,1	49,5	47,4	33,0	40,1	36,7	///	77,5	///	
50 - 64 ans	63,6	60,6	61,8	49,2	44,4	46,3	///	74,3	///	
65 ans ou plus	70,4	78,3	74,3	57,6	42,3	50,1	///	47,8	///	
Ensemble	53,5	56,1	54,8	42,8	39,5	41,1	///	68,8	///	
Aires métropolitaines (2)										
15 - 34 ans	45,4	48,3	46,8	34,3	32,8	33,5	///	61,5	///	
35 - 49 ans	46,2	53,3	49,8	32,1	36,3	34,2	///	67,3	///	
50 - 64 ans	61,4	64,2	62,8	45,7	41,0	43,2	///	63,0	///	
65 ans ou plus	83,5	79,0	81,0	52,5	43,2	47,3	///	30,5	///	
Ensemble	55,3	59,4	57,4	39,1	37,7	38,3	///	57,0	///	
Suisse										
15 - 34 ans	51,6	57,0	54,3	28,1	27,9	28,0	///	59,2	///	
35 - 49 ans	51,5	56,9	54,2	28,2	30,4	29,3	///	64,2	///	
50 - 64 ans	62,6	64,8	63,7	37,8	38,9	38,3	///	54,7	///	
65 ans ou plus	82,4	80,6	81,4	46,0	40,0	42,6	///	27,9	///	
Ensemble	59,0	63,3	61,2	33,2	33,5	33,3	///	53,4	///	

⁽¹⁾ Médecin spécialiste non gynécologue.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

¹³ La médiane correspond à la valeur pour laquelle la moitié des observations lui sont inférieures, l'autre moitié supérieures.



COMMUNICATIONS STATISTIQUES – LES GENEVOIS ET LEUR SANTÉ

⁽²⁾ Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal / Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.

Médecin spécialiste

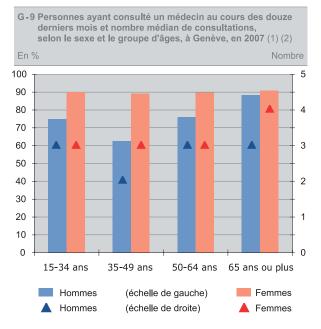
Dans l'ensemble, si la fréquentation d'un médecin (toutes spécialisations confondues, dentiste exclu) est similaire dans le canton de Genève et dans l'ensemble de la Suisse, un écart apparaît en ce qui concerne la fréquentation d'un médecin spécialiste (gynécologue non compris): 41 % des Genevois s'y sont rendus au cours des douze derniers mois, contre 33 % des Suisses. Cette différence s'explique sans doute par une moins forte densité de médecins spécialistes à l'échelon national que dans le canton de Genève (1,46 spécialiste pour 1 000 habitants en Suisse, contre 2,75 dans le canton de Genève)14 et par le fait qu'à l'échelon suisse les personnes consultent d'abord un médecin de famille avant d'aller voir un spécialiste. En effet, à l'échelon du pays, 61 % de répondants se sont rendus chez un médecin de famille durant les douze derniers mois, contre 55 % de répondants genevois.

Près de 70 % des femmes genevoises ont consulté un gynécologue au cours des douze derniers mois, alors que cette proportion atteint 53 % à l'échelon national.

Dentiste, physiothérapeute, chiropraticien, opticien

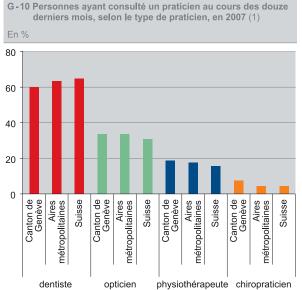
Six Genevois ou Genevoises sur dix se sont rendus chez un dentiste au cours de l'année précédant l'enquête. Un tiers (34 %) se sont rendus chez un opticien, 19 % chez un physiothérapeute et 8 % chez un chiropraticien.

A l'exception du dentiste, les Genevois et Genevoises sont proportionnellement plus nombreux que les Suisses et Suissesses à s'être rendus chez l'opticien, le physiothérapeute ou le chiropraticien.



- (1) Toutes spécialisations confondues, dentiste exclu.
- (2) Nombre médian de consultations parmi les personnes ayant consulté un médecin au cours des douze derniers mois.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé



(1) Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal / Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.



¹⁴ Fédération des médecins suisses (FMH), chiffres de 2007.

Médecine complémentaire

Depuis 2005, les prestations de médecine complémentaire ne sont plus remboursées par l'assurance obligatoire des soins. Toutefois, le peuple a, par votation populaire du 17 mai 2009, ancré dans la Constitution fédérale¹⁵ le principe de la prise en charge des médecines complémentaires.

La médecine anthroposophique, l'homéopathie, la thérapie neurale, la phytothérapie et la médecine traditionnelle chinoise seront donc remboursées, à certaines conditions, par l'assurance obligatoire des soins dès le 1^{er} janvier 2012 pour une période provisoire allant jusqu'à fin 2017.

UN GENEVOIS SUR DIX A CONSULTÉ UN OSTÉOPATHE AU COURS DE L'ANNÉE

Dans le canton de Genève, 10 % des personnes interrogées signalent avoir consulté un ostéopathe au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, 7 % un acupuncteur, 6 % un homéopathe et 4 % un naturopathe. Plus de la moitié des personnes ayant suivi l'une des thérapies citées ci-dessus (78 % pour l'ostéopathie, 73 % pour l'acupuncture, 69 % pour la naturopathie et 63 % pour l'homéopathie) ont contracté une assurance complémentaire pour les médecines naturelles. Les thérapies d'acupuncture, d'homéopathie et d'ostéopathie ont été dispensées par un médecin diplômé dans, respectivement, 62 %, 57 % et 44 % des cas.

4.2 Hospitalisation

Au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, un Genevois sur dix (11 %) a été hospitalisé dans un hôpital ou une clinique spécialisée¹⁶ (femmes : 13 %; hommes : 9 %). La durée moyenne d'hospitalisation est de 13,5 jours. Les hommes sont hospitalisés plus longtemps; ils passent en moyenne 18,5 jours à l'hôpital, contre 10,1 jours pour les femmes. La durée de séjour dépend également de l'âge. Plus les patients sont âgés, plus le séjour est long : 6,6 jours pour les 15 - 34 ans, contre 25,5 jours pour les 65 ans ou plus.

Alors que la proportion de patients hospitalisés en Suisse et dans le canton de Genève est la même (11 %), la durée de séjour est plus courte à l'échelon national : 9,8 jours¹⁷.

Enfin, les prestations ambulatoires des hôpitaux et cliniques sont sollicitées par 17 % des répondants du canton (Suisse : 13 %).

4.3 Aide et soins à domicile (aide formelle et informelle)

L'aide formelle, pour le canton de Genève, est assurée par la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et par des services privés. L'aide informelle correspond à l'aide reçue de proches, de voisins ou de connaissances.

Selon l'ESS, dans le canton de Genève, 5 % de l'ensemble des répondants ont eu recours à un service d'aide et de soins à domicile¹⁸. Cette proportion se fixe à 13 % parmi les 65 ans ou plus. Parmi les personnes ayant recours à ce type de service, 44 % y ont recours régulièrement.

Enfin, 9 % des répondants ont bénéficié d'une aide informelle pour des raisons de santé.

¹⁸ D'après la statistique de l'aide et des soins à domicile (Office fédéral de la statistique), 3,7 % de la population du canton de Genève recourt aux services d'aide et soins à domicile. Cette statistique ne recense toutefois pas tous les organismes privés.



¹⁵ La Confédération et les cantons pourvoient, dans les limites de leurs compétences respectives, à la prise en compte des médecines complémentaires (art. 118a).

¹⁶ Séjour comprenant au moins une nuit (établissement de cure exclu).

¹⁷ D'après la statistique des hôpitaux (Office fédéral de la statistique), la durée moyenne de séjour se fixe à 11,5 jours dans le canton de Genève, contre 10,9 jours en Suisse. Si le nombre de jours est donc un peu différent de celui obtenu avec l'ESS, l'écart entre le canton de Genève et la Suisse va dans le même sens.

5. ASSURANCES

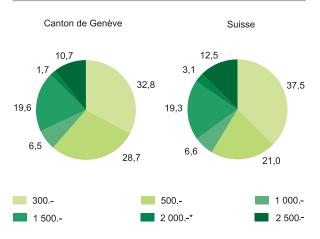
Assurance de base

Neuf assurés sur dix choisissent un modèle d'assurance de base ordinaire¹⁹. La part restante est notamment composée d'assurés optant pour un modèle d'assurance en réseau de santé ²⁰ (4 %). Quel que soit le modèle d'assurance, deux tiers (67 %) des assurés adultes choisissent une franchise à option (500, 1 000, 1 500, 2 000 et 2 500 francs). Par conséquent, un tiers opte pour une franchise ordinaire (300 francs). La franchise ordinaire est plus répandue dans l'ensemble de la Suisse (38 %) que dans le canton de Genève. Les primes relativement chères dans le canton de Genève peuvent expliquer que les assurés genevois choisissent plus fréquemment une franchise à option afin de bénéficier d'une réduction de prime.

Les personnes dont le revenu est relativement élevé (supérieur au 3^e quartile) privilégient les franchises élevées. A l'inverse, les répondants avec un revenu modeste (inférieur au 1^{er} quartile) optent pour des franchises basses : 37 % ont ainsi choisi une franchise ordinaire (300 francs), contre 27 % parmi les personnes dont le revenu est supérieur au 3^e quartile.

Notons également que 95 % des répondants sont fidèles à leur assureur. Seuls 5 % déclarent avoir changé d'assureur pour l'assurance de base obligatoire au cours des douze derniers mois. La raison principale invoquée pour ce changement est « des primes trop élevées » (72 % des cas).





- (1) Personnes âgées de 18 ans ou plus.
- (2) Les résultats reposant sur un nombre de personnes inférieur ou égal à 30 sont signalés par un astérisque.

²⁰ Réseau de soins composé de médecins réunis dans un cabinet de groupe (HMO : Health Maintenance Organization).



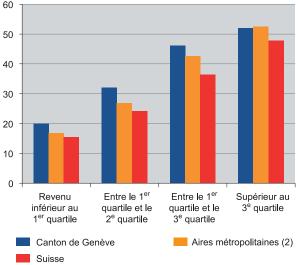
¹⁹ Dans le modèle d'assurance de base ordinaire, la franchise minimale (dite ordinaire) s'élève à 300 francs pour les adultes en 2007. Il est possible d'opter pour une franchise, dite à option, plus élevée et bénéficier ainsi de primes plus basses. Pour les adultes, les franchises à option s'élèvent à 500, 1 000, 1 500, 2 000 ou 2 500 francs.

Assurance complémentaire

Les Genevois sont 57 % à être assurés en division commune. Ils sont proportionnellement plus nombreux (43%) que les Suisses (30%) à avoir choisi une assurance complémentaire. Parmi les personnes ayant opté pour une assurance complémentaire dans le canton de Genève, 68 % sont en division semi-privée et 32 % en division privée 21.

Plus le revenu des personnes assurées est élevé, plus elles souscrivent à une assurance complémentaire (division semi-privée et privée). Parmi les personnes à bas revenu (inférieur au 1er quartile), 20 % souscrivent à une assurance complémentaire, contre 52 % parmi les personnes à haut revenu (supérieur au 3e quartile).





- (1) Personnes âgées de 18 ans ou plus.
- (2) Les aires métropolitaines (agglomérations centrales) correspondent aux régions de Glattal/Furttal, de Berne, de Lausanne, à la commune de Zurich et aux cantons de Bâle-Ville et de Genève.
- (3) Les quartiles sont les valeurs qui partagent une distribution en quatre parts d'effectifs égaux.

²¹ En cas d'hospitalisation, un patient assuré en division privée aura une chambre individuelle. La chambre comptera deux lits s'il est assuré en division semi-privée et plus de deux lits s'il est assuré en division commune.



COLLECTION ANALYSES

SÉRIE COMMUNICATIONS STATISTIQUES

NUMÉROS PARUS

2005	18	Projections démographiques pour le canton de Genève Population résidante de 2004 à 2030
	19	Les ménages privés dans le canton de Genève Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
	20	Les Genevois et le travail Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA 2002)
	21	Comportement des habitants de Genève en matière de mobilité Résultats du microrecensement des transports de 2000
	22	Les salaires dans le canton de Genève en 2002
	23	Les conditions d'habitations dans le canton de Genève Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
	24	Les binationaux dans le canton de Genève Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
2006	25	Surfaces et loyers des logements dans le canton de Genève Statistique cantonale des loyers de mai 2005
	26	Les familles genevoises : avec qui vit-on ? Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
	27	Nouveaux immigrants, où habitiez-vous en 1995 ? Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
	28	Les Genevois et leur santé Enquête suisse sur la santé 2002
	29	Projections de ménages, de besoins en logements et de population active Résultats des projections pour le canton de Genève de 2004 à 2030
	30	Femmes et hauts salaires dans le canton de Genève Résultats de l'enquête sur la structure des salaires 2004 (LSE 2004)
	31	Travail non rémunéré dans le canton de Genève Résultats de l'enquête suisse sur la population active 2004 (ESPA 2004)
2007	32	Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes (ALL), 2003 Principaux résultats pour le canton de Genève
	33	Les revenus à Genève en 2003 Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire
	34	Les salaires en Suisse et dans les cantons, de 1994 à 2004 Analyse comparative de leurs déterminants
2008	35	Vingt ans de développement économique dans le canton de Genève
	36	Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève Logements, ménages et revenus
	37	Mariages et divorces Evolution selon quelques déterminants socio-démographiques
2011	38	Les Genevois et leur santé Enquête suisse sur la santé 2007

PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre les 21 domaines de la statistique publique cantonale. Ouvrage de référence paraissant en novembre. Il est disponible également sur CD-ROM.

Mémento statistique

Synthèse de données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle gratuite, paraissant en juin, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE).

Bulletin statistique mensuel

Bulletin mensuel de 16 pages, édité en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques disponibles mensuellement ou trimestriellement.

COLLECTION ANALYSES

Coup d'œil

Quatre pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel de quatre pages, complété d'un supplément annuel, présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève.

INFORMATIONS STATISTIQUES

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse. Collection diffusée uniquement sur le site Internet de l'OCSTAT.

HORS COLLECTION

Chiffres clefs de l'espace lémanique

Publication trimestrielle du Conseil du Léman.

Observatoire statistique transfrontalier

Synthèse annuelle et fiches thématiques.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

L'OCSTAT diffuse annuellement plus d'une quarantaine de communiqués de presse (diffusion de résultats, annonce de publications), téléchargeables à l'adresse suivante :

http://www.ge.ch/statistique/publications/compresse/welcome.asp

SITE INTERNET

A l'exception de l'Annuaire statistique, ces publications sont aussi disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT : http://www.ge.ch/statistique/

